



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

Lettre aux adhérents

OCTOBRE 2011

Chers adhérents,

Chers propriétaires, ayants droit et amis de La Plagne.

La cinquantième saison de ski à La Plagne va débiter cet hiver avec un lancement festif le 21 décembre.

Outre la volonté, la persévérance et l'enthousiasme d'une poignée d'hommes au début, la station n'aurait pas existé sans **les propriétaires**, sans notre fidélité et notre amour pour celle-ci.

L'APLP a maintenant **45 ans** d'existence en étant l'une des toutes premières associations créées et l'une des premières associations de propriétaires des Alpes. Nous restons l'une des plus anciennes (peut-être la plus ancienne de La Plagne) en activité. Dès le début, nos prédécesseurs, avec les premières structures de gestion des premières remontées mécaniques et des élus de l'époque, ont su s'imposer lors des réunions de décision sur le développement de la station.

Les propriétaires ont su faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts. Les normes d'urbanisme ou de défense environnementale n'étaient pas aussi « réfléchies » que maintenant, la hiérarchie des priorités était différente. Les relations établies nous avaient permis de trouver notre juste place dans le cadre d'un tarif adapté et justifié par notre fidélité. La compagnie des Alpes (SAP), qui gère le domaine actuellement, nous oppose des lois sur la **discrimination** pour justifier la perte de nos principaux avantages, liés à notre statut de propriétaire. Aucune discussion sur ces points n'est possible. Pourtant, la catégorie « **gens du pays** » demeure à des tarifs modiques, tout aussi propriétaires que nous, mais résidant à l'année. D'autres avantages demeurent, dans le cadre de certaines associations ayant accompli du bénévolat sportif (nos politiques appellent cela des niches... !). La discrimination serait-elle un mot utilisé au gré des intérêts ? Il est clair que le sujet est sensible, notamment pour les élus et pour les électeurs, gens du pays. Très majoritairement, nous ne votons pas à La Plagne. En 2013, les conseils municipaux seront renouvelés... chaque propriétaire ou résident a le choix de son lieu de vote... Sans vouloir faire du lobbying, nous représentons potentiellement dans certaines stations la majorité des propriétaires...

Au-delà de son action la plus visible, par une offre sélective de forfaits et d'assurances, l'APLP est présente et représentative auprès des associations sportives et instances d'animation.

Jusqu'à présent, nous avons vu fondre notre effectif et vieillir nos membres du comité ce qui entraîne un manque de dynamisme apparent. Certains d'entre vous nous rejoignent et font entendre leur voix dans le domaine de leur spécialité. C'est le cas par exemple d'**Alain Le Masson** pour l'urbanisme. Des liens contrôlés sont établis avec le site PERSO-LAPLAGNE. Notre grande ambition des années à venir, qui ne pourra se réaliser qu'avec le respect et la reconnaissance à notre égard de la SAP et des élus, est de pouvoir travailler en « **gagnant-gagnant** » avec ceux-ci pour endiguer l'accroissement des lits « froids ». Nous ne cessons de dénoncer l'insuffisance de l'écoute politique d'accompagnement des rénovations intérieures avec une complète absence de communication sur le clos-couvert. Par manque d'appui, des projets ambitieux de rénovation dans un cadre de mise aux **normes BBC** ont été arrêtés. Des projets nouveaux, avant-gardistes, séduisants sont avancés..., mais pas de politique globale d'encouragement à des rénovations lourdes qui rendent beaucoup de nos immeubles énergivores et obsolètes en terme d'image pour une clientèle de loisir.

Pour faire entendre nos voix, **rejoignez-nous**.

Vous trouverez, de façon traditionnelle à l'approche de la saison 2011/2012 l'optimum de ce que nous avons, avec **Daniel Langlois**, pu défendre et vous noterez une diversité d'**assurances**, forts de la confiance que nous a accordée notre prestataire. Le sérieux montré dans la gestion des sinistres nous laisse une liberté et une rapidité de traitement de ceux-ci. L'offre tarifaire teste une nouveauté reprenant les idées de sites existants comme le « covoiturage » ou « groupon », avec une proposition de « **tarif groupe** », à partir de groupes constitués par des adhérents ou ayants droit ou amis **APLP**.

Nous vous retrouverons tous avec plaisir le 29 décembre 2011 à 18h à la salle des Congrès à Belle Plagne.

D'ici là, bon choix avec l'**APLP** et bon ski.

Cordialement à tous.

Le Président
Hervé CLICHE

APLP

LA PLAGNE CENTRE • BP 27 • LA PLAGNE • 73214 AIME CEDEX